

LIMINAIRE CTL 18-04-2013

Monsieur le président,

Ce Comité Technique Local se tient dans un contexte de crise morale qui frappe le personnel politique, et d'austérité budgétaire qui frappe tous les agents de la DGFIP.

Notre section locale **F.O.-DGFIP66** n'a pas pour habitude de commenter l'actualité mais nous ne pouvons rester sans réaction, en notre qualité d'agents des finances publiques, devant ce qui s'appelle aujourd'hui « *l'affaire CAHUZAC* ».

Néanmoins, respectueux des principes républicains de séparation des pouvoirs, le Syndicat **F.O.-DGFIP** laissera à la Justice le soin d'apporter les éclaircissements et les sanctions nécessaires dans cette affaire.

L'ex ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal mais sans création de postes adéquats, fraude et ment.

F.O.-DGFIP considère que, lorsque l'on se veut le Saint-Just des finances publiques, on se doit d'être irréprochable tant fiscalement qu'au plan de la morale républicaine.

Les agents des Finances Publiques qui, à défaut du dépôt annuel de leur déclaration de revenus et du paiement de l'intégralité de leurs obligations fiscales font l'objet d'une procédure disciplinaire et qui sont soumis à un contrôle sur pièce quinquennal, sont aujourd'hui fortement inquiets des conséquences que cette affaire aura sur leurs relations avec tous les publics, particuliers et professionnels, et des répercussions éventuelles sur la réputation de leur Administration.

Dans un contexte de crise sociale et économique profonde, ils craignent en effet que, à cause de cette affaire, les incivilités voire l'agressivité, soient multipliées et deviennent humainement ingérables.

Aujourd'hui les agents de la Direction Générale des Finances Publiques subissent de plein fouet la politique d'austérité prônée par l'ex-ministre du Budget.

Ses conséquences négatives, tant sur les conditions de travail que sur l'exercice des missions, sont connues de tous : c'est le service public financier et fiscal qui est mis à mal au détriment de l'intérêt général de notre pays.

Les agents de la DGFIP, de par leur Statut de Fonctionnaires d'État, ont encore la possibilité de préserver la neutralité nécessaire pour assurer l'égalité de traitement des citoyens, mais ils savent aussi qu'une grave crise de confiance s'est installée, dont ils ne sauraient subir les effets négatifs.

Il appartient donc à la Direction Générale des Finances Publiques de tout mettre en oeuvre pour rétablir rapidement la relation de confiance avec les usagers du service public financier et fiscal. Nous attendons une réponse sur la déclinaison de ce processus dans le département.

Néanmoins cette crise morale ne doit pas masquer l'austérité budgétaire que connaît notre pays.

Nous vous alertons depuis de trop nombreuses années sur les conséquences funestes de la suppression de milliers d'emplois et la baisse drastique des moyens de fonctionnement. Dans ces conditions, les agents de la DGFIP connaissent au quotidien

des conditions de travail de plus en plus dégradées, et tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

Pourtant, d'autres indicateurs savamment manipulés font croire que notre Direction est une référence exemplaire. Qu'en est-il exactement derrière la façade ?

Prenons par exemple le CSP : Contrôle Sur Pièces, la cinquième roue du carrosse à la DGFIP...

La dispense de l'obligation de fourniture de pièces justificatives avec la déclaration papier, permettra selon vous d'aligner la situation des déclarants papier sur celle des internautes mais elle justifiera aussi de nouvelles suppressions de postes, signera l'arrêt de mort du CSP, et permettra l'augmentation de la fraude et des frais d'affranchissement puisqu'il faudra maintenant envoyer systématiquement, un ou plusieurs courriers au contribuable pour lui demander le moindre justificatif...

Le CSP ne sera plus fait normalement et deviendra la variable d'ajustement des chefs de service, obligés de satisfaire à des priorités sur d'autres secteurs d'activité. Les CSP ne seront plus effectués car peu rentables en terme d'affichage de chiffres et d'enjeux. Les collègues n'ont d'ores et déjà plus, ni le temps ni les moyens, et c'est l'équité fiscale qui s'en trouve ainsi sacrifiée...

Et pourtant, selon vos statistiques le travail sera fait, justifié par des objectifs atteints. Ils le seront encore plus dès cette année puisque nous, agents de la DGFIP, ferons l'objet de contrôles qui s'annoncent déjà zélés...

Ainsi, la DGFIP deviendra la reine de la statistique Bikini, celle qui selon Coluche, donne des idées mais cache l'essentiel !

Finalement pour certains contribuables, l'austérité budgétaire et les suppressions d'emplois auront transformé les PO en véritable paradis fiscal, tels la Suisse ou Singapour...